



L'EDITO

Chère Saint-Clairoise, Cher Saint-Clairois,

Nous vous avons annoncé un plan d'action contre le moustique tigre dans le bulletin municipal, et nous nous y tenons ! Nos deux techniciens référents et élues ont été formés à la lutte contre le moustique tigre dans notre commune et chaque responsable de service a aussi suivi une formation pour pouvoir s'assurer que les lieux publics soient une zone "free moustique tigre" ! Pour limiter ses nuisances, c'est aussi à vous d'agir ! Toutefois, la commune vous accompagne, rendez-vous sur notre site internet pour en apprendre plus et agir efficacement contre ce nuisible.

Les beaux jours annoncent aussi les sorties en extérieur plus nombreuses. Pour que tout le monde puisse en profiter en toute sérénité, respectons les jours et les heures pour faire des travaux.

Le mois dernier, le Bois des Frères vous a accueilli pour une chasse aux œufs géante qui a été une vraie réussite. Quel plaisir de vous voir présents et réunis dans ce bois réaménagé dans le cadre du budget participatif. Par ailleurs, l'aménagement n'est pas fini. Chaque nouvelle balade au bois sera une découverte !

Le 10 février dernier, le Service Petite Enfance a obtenu l'écolabel crèche après deux années de travail et de réorganisation. Un grand pas pour la commune qui prouve que l'action de chacun et la collaboration de tous peuvent faire tant de bien pour l'environnement. Nous vous expliquons tout en détails sur le site internet de la commune.

Toujours dans notre volonté d'être proche de vous, nous savons que vous ne disposez pas toujours de temps pour vous déplacer en mairie, vous pouvez donc maintenant prendre vos rendez-vous et remplir vos demandes d'arrêté directement en ligne.

Nos conseils municipaux sont publics et vous êtes les bienvenus pour y assister, l'occasion de rencontrer vos élus.



LES BONS PLANS

Sandrine LECOUTRE, Maire

Pour toute demande de rendez-vous avec la conciliatrice de justice, vous pouvez maintenant passer par notre site internet ;

Page d'accueil - accès directs - "démarches"

ATTENTION

Cette lettre est accompagnée du nouveau plan de la ville actualisé avec les nouveaux noms de rue.



Le PLUi, c'est quoi ? C'est un document d'urbanisme unique sur le territoire d'Entre Bièvre Et Rhône (EBER) qui viendra se substituer aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux

1. C'est un document d'aménagement et de planification qui garanti une gestion économe du foncier.
2. Il réglemente le droit des sols et gère la constructibilité du territoire (permis de construire, déclaration préalable etc.).
3. Il répond aux besoins (logements, équipements, mobilités...) de l'ensemble de la population du territoire EBER tout en respectant l'environnement et la biodiversité.

#### Pourquoi ?

- Pour anticiper le réchauffement climatique en préservant les ressources naturelles et la qualité de vie du territoire.
- Pour renforcer l'attractivité résidentielle du territoire en maîtrisant son équilibre social et générationnel.
- Pour harmoniser les règles d'urbanisme.

Son objectif : Permettre un développement démographique résidentiel et économique plus équilibré, à la fois dynamique et respectueux des ressources, des qualités du territoire et de sa diversité.

Comment ? En règlementant et classifiant chaque zone du territoire (A pour "agricole", AU pour "à urbaniser", N pour "naturel" & U pour "urbaine"). Et aussi en définissant quels types de constructions sont autorisés et interdits, comment doit s'implanter la construction sur sa zone, quelle hauteur et emprise peut-elle avoir, quelles sont les règles à respecter pour son aspect extérieur...

#### Quand ?

#### PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Définition des grandes orientations du territoire, hiérarchisation des enjeux, élaboration du scénario de développement.

#### ARRÊTS ET CONSULTATIONS

Suite à l'arrêt du projet, la population & les personnes publiques associées sont consultées une dernière fois via une enquête publique.

2023

2024  
2025

2026

#### DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Analyse des documents/études existantes, travail de terrain, rencontres avec les communes et acteurs clés.

2023  
2024

#### LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

Traduire les orientations du PADD : "où et comment construire ?", par la définition de nouvelles règles applicables sur chaque type de zones.

2025  
2026

#### APPROBATION

Entrer en vigueur du PLUi après approbation du Conseil Communautaire, devenant ainsi légal et opposable.

#### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX ÉCHANGES, VOUS LE POUVEZ GRÂCE :

1

Aux **rencontres publiques** avec les élus et techniciens qui seront organisées à chaque étape clé de la démarche.

2

Aux **registres de concertation** mis à votre disposition à la Communauté de Communes et à la mairie.

3

A la Communauté de Communes, via leur **site internet** (entre-bievreethrone.fr), les publications du **magazine EBER**, les **bulletins municipaux** ou leur **adresse mail** dédiée : [plui@entre-bievreethrone.fr](mailto:plui@entre-bievreethrone.fr).

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS :



D'autres moyens d'information, de concertation & de participation seront proposés tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi.



Cette année, la commune met en place deux demi-journées d'interventions de l'EID gratuites.

Le **mercredi 14 juin**, ils emmèneront un petit groupe d'habitants visiter un ou des jardins pour vous apprendre les bons gestes afin de limiter la prolifération des moustiques tigres.

Le but étant qu'à votre tour, vous puissiez faire profiter votre entourage de votre expertise. L'aventure vous tente ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 4 juin. Attention les places sont limitées !

Alors, rendez-vous sur le site internet : scannez le QR code ou rejoignez-nous sur le site, rubrique "ma ville" puis "je lutte avec ma commune", "moustique tigre".

Face à la nuisance du moustique tigre, pour passer un bel été, soyons tous concernés !

Une "Check-list des bons gestes contre le moustique tigre" est [téléchargeable sur le site internet de la commune](#)

**SERVICE PETITE ENFANCE****SERVICE PETITE ENFANCE :**

Obtention de l'écolabel crèche



Le Service Petite Enfance (SPE) a obtenu l'écolabel via la crèche "les coquins d'abord" le 10 février dernier. L'obtention de l'écolabel, c'est plus qu'une question d'environnement, c'est la révolution de la pédagogie et des pratiques innovantes. L'équipe entière du SPE s'est impliquée dans cette démarche.

L'écolabel est un gage de reconnaissance et d'engagement de progrès dans une démarche de transition écologique. Celui-ci s'inscrit dans la bienveillance et comporte 10 thèmes environnementaux et 7 thèmes sociaux.

En travaillant pour obtenir ce label et répondre à ses exigences, le SPE a bouleversé sa manière de fonctionner, il a pu innover et évoluer positivement pour aborder l'accompagnement des enfants dans leur développement de manière différente.

Cela passe par le tri, la réduction des déchets, une alimentation plus locale et maison, l'économie de l'énergie, l'arrêt de surconsommation à travers l'utilisation de jeux sans jeu, l'ouverture à la nature mais aussi à l'art et à la culture, le développement des produits hygiéniques écologiques et faits maison et des achats plus verts et environnementalement engagés.

Un grand bravo à toute l'équipe du SPE qui mérite parfaitement l'écolabel après tout ce travail et qui ne cesse d'innover pour offrir le meilleur à cette génération.

Pour en découvrir plus sur l'obtention de l'écolabel : rendez-vous sur la page du Pôle Petite Enfance du site internet

**LA CC EBER****LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)**

Cet outil partenarial intercommunal et communal, a été signé par la CC EBER le 4 avril 2023. Quels en sont ses objectifs ?

**Organiser l'offre Petite Enfance, Enfance-Jeunesse, Parentalité**

- Accompagner la parentalité tout au long du parcours de l'enfant.
- Harmoniser, coordonner et développer l'offre petite enfance.
- Développer, maintenir et coordonner les projets enfance.
- Poursuivre, développer, mutualiser et coordonner des projets pour la jeunesse

**Animer la vie sociale**

- Développer le mieux vivre ensemble
- Sensibiliser tous les publics à la culture et aux loisirs

**La mobilité****Permettre l'accès aux droits et à l'information**

- Développer l'esprit critique face à l'information
- Accompagner l'accès aux outils numériques
- Faciliter l'accès aux droits

**Agir en direction des publics fragilisés**

- Prendre en compte sa santé
- Promouvoir l'insertion sociale et professionnelle
- Répondre aux enjeux liés au handicap



Retrouvez toutes les informations sur la CTG sur le site internet de la commune, rubrique "social"



L'AGENDA

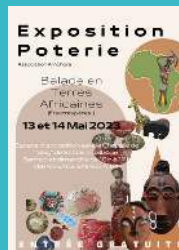


VIE ASSOCIATIVE

SAMEDI 13 MAI DE 11:00 À 19:00

A la mairie

Permanence d'investissement pour le financement participatif de la centrale photovoltaïque avec la CNR.



SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 MAI DE 10:00 À 19:00

Exposition de poterie de l'Association Amphora à la Salle de la Chapelle, Glay



LUNDI 15 MAI

Ouverture de la piscine intercommunale des Roches-de-Condrieu.



SAMEDI 27 MAI À 20:30

Comédie Musicale : "ANNA" - Poly'Songs à la Salle de Spectacle



L'histoire d'Anna, une jeune femme aux ailes d'ange venue d'Ailleurs pour expliquer à la "nouvelle génération un peu perdue" ce qu'est réellement l'Amour à travers les aventures de la vie d'un couple aujourd'hui.

Réservation en ligne obligatoire sur l'agenda du site internet :



Adulte : 8€ / - de 12 ans : 6€ / - de 6 ans : gratuit. Renseignements au : 06.52.90.30.31

SAMEDI 3 JUIN À 09:30

Les Archers Saint-Clairois - Assemblée générale à l'Espace Jean Fournet

Contact : [bureau@lesarcherssaintclairois.fr](mailto:bureau@lesarcherssaintclairois.fr)

SAMEDI 17 JUIN DÈS 10:00

Le Rugby Club Rhodanien fête ses 50 ans au Stade de Varambon

Au programme : tournois et matchs en journée et le soir, repas sur réservation ([annickdedianous@gmail.com](mailto:annickdedianous@gmail.com)).

Tarif repas : 20€ / -12 ans : 12€



SAMEDI 17 JUIN À PARTIR DE 18:00 FÊTE DE LA MUSIQUE

A la Salle de Spectacle. Avec le groupe Woody Airline Music. 1h30 de show avec groupe de danse et une première partie surprise. Buvette, food truck et entracte en extérieur. GRATUIT



DIMANCHE 18 JUIN À 16:00

Nouvelles Légendes - Concert à la Salle de Spectacles GRATUIT

Contact : 06.82.42.49.33 & 06.36.94.13.36

Retrouvez-nous sur : le site internet de la commune ([www.st-clair-du-rhone.fr](http://www.st-clair-du-rhone.fr)) & l'application Panneau Pocket pour toutes les dernières informations et les derniers événements de la commune

LIBRE EXPRESSION

Par la liste "Vivre en harmonie à Saint Clair du Rhône" M. DESSEIGNET Frédéric, M. REYNAUD Claude, Mme QUAY Martine, M. FAURITE Sylvain, Mme. MEHIDI Kadja et M. BELANTIN Julien.



Retrouvez-nous sur facebook.

Vivre en Harmonie à Saint Clair du Rhône



[vivreharmonie2020@gmail.com](mailto:vivreharmonie2020@gmail.com)

